

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR EVITER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19-0030304

ND: 30849

MLD

Dentaire

Optique

Autres

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

00450

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ZEGGANI Mohamed

Retraité

Date de naissance :

01.01.1942

Adresse :

119 HAY AL WAHDA - EL ALIA

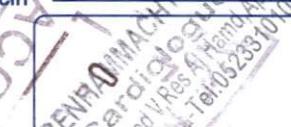
20830 Mohammed

Tél. :

0672467905 Total des frais engagés : 961,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/10/2012

Nom et prénom du malade :

ZEGGANI Mohamed

01.1.1942

Lien de parenté :

■ Lui-même

■ Conjoint

■ Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammmed ZEGGANI

Le : 25/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :

ZEGGANI Mohamed

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/06/20	Caecos	3000 Dhs	Dr. BENHAMACH Carcinologue Bé. Mohamed 128 Al Yamd Apt 8 Bouhamme Jia-Tel: 0523310106	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>(Signature)</i>	25/6/20	661,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

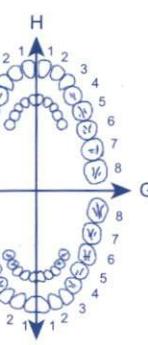
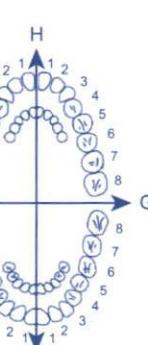
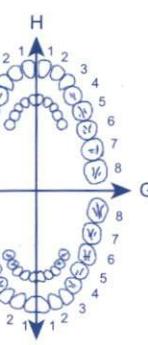
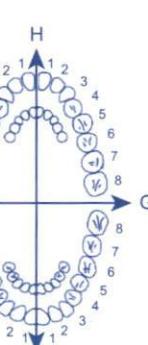
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU



Déclaration de Maladie : 961,10 MAD
N° P19-0030304-

valable 3 mois

Le 25/06/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

ZEGGANI Nol'amed Mle 00450

Présente

HTA.

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Maladie longue durée -> neveral
un fréquemment continu.

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

03 mois

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr.BENHAMMACH Noudha
Cardiologue
Bd Mohamed V Res Al Hamd, Appt 8
Mohammed V Tel:0523310106

Dr. BENHAMMACHT Nouzha

CARDIOLOGUE
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaisseaux

Exploration Cardio-Vasculaire
Hypertension Artérielle
Adulte - Enfant - Nourrisson



الدكتورة بنهماشت نزهة

اختصاصية في أمراض القلب

والشرايين

ارتفاع الضغط الدموي

الكبار - الأطفال - الرضع

III (03 min)

ZEGGANE. NO HANED. Mohammedia, le: 25/06/2022

35,80 -

Kortezzi 165

120,00 -

I Card 150 135

MP

69,00 X 3

Abraxitflex

MP X 2 1/2

16,80

Zylenic 100

Dr. BENHAMMACHT Nouzha
Cardiologue
Bd Mohammed V Resid Al Hamd Etage 2 Appart 8
Mohammed V, Rabat, Morocco, 10106

34,60

Tacflex 100

1/2

93,50

Calufex 1.

123,60

hexvi 40

MP

شارع محمد الخامس، إقامة الحمد، الطابق الأول (المصعد) فوق البنك BMCE شقة 8 الحمديّة

Bd Mohammed V, Résidence Al Hamd, Etage 2 (Ascenseur) au dessus de la banque BMCE, App 8

Mohammedia - Fix : 05 23 31 01 06 - Urgences : 06 48 20 31 00

PHARMACEUTICALS
Dr. BENHAMMACHT Nouzha
Cardiologist
Bd Mohammed V Resid Al Hamd Etage 2 Appart 8
Mohammed V, Rabat, Morocco, 10106

Hassan
Zylenic
Tacflex
Calufex

LOT : 190144
UT AV : 01-22
PPV : 120,00DH

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70
LOT : 20E010
PER.:09/2021
6 118001 081189

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

LOT 200911
EXP 04 2024
PPV 46.70 DH

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bniou al aquam reches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boite 14
641150MP/21NRQ PP.V:123,60 DH
6 118001 020607

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V : 34DH60
LOT : 19E008
PER.:09/2023
6 118000 060468

A consommer de préférence
avant
**P.P.C
93,50 DHS**